

Géopolitique. Comprendre les enjeux territoriaux interétatiques, Georges LABRECQUE, 2018, Paris, L'Harmattan, 441 p.

Jérôme Montes

Volume 49, Number 3, Fall 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1059940ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1059940ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Montes, J. (2018). Review of [*Géopolitique. Comprendre les enjeux territoriaux interétatiques*, Georges LABRECQUE, 2018, Paris, L'Harmattan, 441 p.] *Études internationales*, 49(3), 633–636. <https://doi.org/10.7202/1059940ar>

s'interroger sur l'intérêt de reproduire, de façon assumée, à cinq ans d'écart, ces textes dans une nouvelle maison d'édition : les auteurs n'auraient-ils pas pu actualiser leurs travaux ?

Sur le plan théorique, la recherche d'une systématisation de l'analyse médiationnelle et de ses enseignements demeure une entreprise honorable, mais elle néglige de manière accablante les contingences politiques qui exercent de fortes pressions sur les médiations. Des contextes aux enjeux en passant par les protagonistes du jeu médiationnel, les circonstances de l'échec ou du succès d'une médiation semblent à bien des égards aléatoires et toute tentative de classification et de montée en généralité semble vouée à une impasse – toutes subtilités absentes de l'étude. C'est que la pratique médiationnelle n'est pas une science, mais bien un art rhétorique qui ne saurait se confondre avec une rigueur de raisonnement : aucun cheminement médiationnel n'est identique et linéaire. Le partage des expériences engage, certes, de très stimulantes discussions, mais outille insuffisamment l'homme de terrain confronté aux vicissitudes de la vie internationale.

International Mediation in a Fragile World suscite quelques réflexions intéressantes, mais son désir passionné de réorienter la politique étrangère canadienne vers la médiation en assombrit les horizons prometteurs. Il n'est pas non plus certain que cette

nouvelle conversion puisse satisfaire la recherche constante de gains politiques du parti au pouvoir, les médiations apparaissant moins spectaculaires auprès des électeurs que les incursions militaires multilatérales.

Erik BURGOS
Université du Québec à Montréal
Montréal, Canada

Géopolitique. Comprendre les enjeux territoriaux interétatiques

Georges LABRECQUE, 2018, Paris
L'Harmattan, 441 p.

La géopolitique se situe au carrefour d'autres disciplines telles que l'histoire, l'économie, les relations internationales, le droit international, la stratégie et, plus particulièrement, la géographie politique. Cette dernière s'intéresse tout particulièrement aux enjeux territoriaux entre entités politiques, quelles que soient les échelles d'analyse, du local au mondial – l'objet d'étude de l'ouvrage étant le territoire étatique. Attentif aux enjeux liés aux territoires, l'auteur s'attarde particulièrement sur les questions relatives à la population, à la gouvernance et à la souveraineté de l'État, enrichissant ainsi les études internationales.

L'actualité internationale regorge d'exemples de conflits liés, directement ou indirectement, à l'exercice de la souveraineté sur tout ou partie d'un territoire. Ce dernier constitue,

avec la population et le gouvernement, l'une des conditions mêmes de l'existence de l'État. Même si le territoire n'a pas été révélé avec la naissance de la géopolitique – puisqu'il est étudié dès l'Antiquité avec Sun Tse et Aristote – pour autant, il est l'une des conditions de sa reconnaissance internationale. Il s'acquiert selon trois modes : historique (décision pontificale, mariage, succession, découverte, conquête et annexion), juridique (occupation, prescription, cession territoriale, adjudication et autodétermination) et géographique dans les cas d'accroissement naturel du territoire (une île volcanique émerge ou un cours d'eau frontalier se déplace) de même que par continuité ou contiguïté – par exemple, en 1995, des affrontements ont opposé l'Érythrée au Yémen à propos de la possession des îles Hanish, au sud de la mer Rouge, avant que la Cour de justice internationale ne finisse par les attribuer ensuite en grande partie au Yémen. Bien que de nombreux différends relatifs à la souveraineté aient été réglés, d'autres apparaîtront, à la faveur de conflits ethniques et religieux, de la surpopulation, de l'épuisement ou de la raréfaction des ressources, de la hausse du niveau des mers, des déplacements de populations.

Le territoire présente des configurations qui lui sont propres quant à son étendue (Russie/Monaco), sa population (Chine/Tuvalu) et sa morphologie, certains ayant une forme compacte

(France), d'autres allongée (Norvège), protubérante (Thaïlande), fragmentée (Grèce) ou perforée (Italie). Certains pays, tels les États-Unis, sont à la fois compacts, fragmentés (Alaska) et protubérants (Floride). Enfin, de nombreux États présentent des parcelles territoriales enclavées dans d'autres États (colonies juives en territoire palestinien).

L'étendue du territoire est limitée par des frontières. Le sujet reste sensible et exacerbe les rivalités, bien que la mondialisation et la constitution d'entités économique-politiques supranationales puissent créer l'illusion du contraire. Leur nombre a été considérablement accru avec la décolonisation, puis les démembrements de l'URSS et de la Yougoslavie. Condition même de l'existence de l'État et de sa reconnaissance internationale, les frontières sont de plus en plus nombreuses à être fortifiées par des murs.

Les océans et mers semi-fermées, qui occupent 71 % de la surface de la planète, assurent 90 % du commerce mondial et procurent à 2,6 milliards de personnes leurs sources en protéines. Nombre d'archipels y sont disputés. Certains espaces maritimes (haute mer et zone internationale des fonds marins) ne sont pas assujettis à la juridiction d'un État côtier. Quand on compare diverses régions maritimes, on observe que le processus de délimitation est achevé dans une

région au moins (la mer du Nord), qu'il est très avancé dans d'autres (mer Baltique, golfe Persique), mais à peine amorcé ailleurs (mer de Chine orientale). Plusieurs facteurs (diplomatiques, stratégiques, économiques, géographiques) facilitent ou compliquent ce processus, outre le fait que les différends concernant la souveraineté territoriale sur des îles rendent la délimitation très difficile.

Les régions polaires soulèvent de nombreuses questions géopolitiques. En Arctique, il s'agit principalement de la présence de dorsales, telle la Lomonossov, et des passages du Nord-Ouest et du Nord-Est. En Antarctique, rien n'est tranché sur ce qu'il adviendra, en 2041, à l'expiration du Traité de 1959 et du moratoire sur les revendications territoriales des sept États (Argentine, Australie, Chili, France, Nouvelle-Zélande, Norvège et Royaume-Uni).

Les États doivent aussi être distingués selon qu'ils sont en territoires enclavés (Bolivie) ou qu'ils bénéficient d'une large façade maritime (Chili), la Convention sur le droit de la mer prévoyant des droits et des obligations pour chacune de ces deux catégories (droit de transit et d'accès à la mer, quotas de pêche). Les principaux passages maritimes internationaux (détroits et canaux) sont fréquemment le lieu d'accidents, de problèmes environnementaux et de piraterie. En outre, de nombreux détroits

(Gibraltar, Bab el-Mandeb, Taïwan) ne sont pas délimités par une frontière maritime et d'autres (Corfou, Grand-Belt, Johor et Kertch) ont fait l'objet d'une demande d'interprétation judiciaire ou arbitrale.

Enfin, le territoire recèle des ressources naturelles qui sont au cœur même de la géopolitique. Ainsi, l'eau soulève divers problèmes, notamment quant à son usage dans le réseau fluvial en Europe (Danube), en Afrique (Nil et Chobe), au Proche et au Moyen-Orient (Jourdain, Tigre et Euphrate), en Asie (Indus, Mékong, Syr-Daria et Amou-Daria) et en Amérique latine (Uruguay, San Juan et Silala). Les ressources biologiques, notamment celles assurées par la pratique de la pêche, sont l'objet de divers règlements : eaux norvégiennes, eaux islandaises, golfe du Maine, golfe du Saint-Laurent, mer du Groenland, océan Atlantique Nord-Ouest, mer Rouge, mer des Caraïbes, fleuve San Juan, océan Austral et océan Pacifique Sud-Est. Les ressources minérales offshore ont elles aussi suscité de nombreux différends : mer du Nord, mer du Groenland, mer Méditerranée centrale, golfe Persique, mer Rouge, océan Pacifique Centre, mer des Caraïbes, golfe du Bengale et Zone internationale des fonds marins.

Facile à lire et illustré par de nombreuses études de cas, l'ouvrage intéressera le plus grand nombre. Il convient de saluer,

aussi, la présence de nombreuses figures explicatives et d'une riche bibliographie.

Jérôme MONTES
Institut d'études politiques de Toulouse
Toulouse, France

HISTOIRE ET DIPLOMATIE

Twilight of the Titans

Paul MACDONALD et Joseph M.
PARENT, 2018, *Ithaca*
Cornell University Press, 276 p.

Disons-le d'emblée : *Twilight of the Titans* de Paul MacDonald et Joseph Parent est un livre remarquable sur le déclin des grandes puissances et sur la manière dont elles y répondent. On sait, depuis le livre de Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances* (1988), l'importance de la recherche consacrée aux États-Unis à la perte d'influence de ces dernières. L'ouvrage dont il s'agit ici est d'une actualité évidente – en raison de la rhétorique néo-isolationniste de Washington sous Donald Trump –, bien que les deux auteurs s'intéressent à un objet relativement classique : la grande stratégie de la France, du Royaume-Uni et de la Russie, des années 1870 à 1925. À l'époque du constructivisme et des études sur le Sud global, les auteurs privilégient une orientation réaliste centrée sur une période où l'Occident dominait encore le monde. Quant à leur problématique, elle se laisse ainsi résumer : comment les grandes puissances réagissent-elles face

au déclin relatif ? Le désengagement (*retrenchment*) est-il nécessairement un signe de la décadence des « titans » dans les relations internationales ?

La méthode est quantitative et qualitative. Les résultats quantitatifs sont basés sur la baisse du produit intérieur brut et sur les réponses des États concernés. Face au déclin de leur puissance économique (variable indépendante), quelles furent les réponses stratégiques apportées par les États concernés (variable dépendante) ? Parmi elles, MacDonald et Parent relèvent notamment la baisse des dépenses de défense, la modernisation de l'appareil militaire et le redéploiement de l'engagement international.

Leur résultat principal est que les puissances en déclin réagissent rarement par des guerres visant à maintenir leur hégémonie. Les auteurs rejettent ainsi la thèse classique nommée « le piège de Thucydide » et la thèse de Gilpin sur l'agressivité des États hégémoniques en perte de vitesse. Mieux encore : le désengagement permet assez souvent à une grande puissance de retrouver son rang alors que l'expansion démesurée (*overstretching*) mène le plus souvent au déclin.

Les études de cas portent sur la Grande-Bretagne, la France et l'empire russe au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Les auteurs comparent des déclin d'ampleur modérée, moyenne ou importante. Ces résultats qualitatifs permettent à la fois de nuancer et de